# Production adaptée au site

Indicateurs communs

## Pourquoi ce thème ?

Environ 70 % de la surface agricole utile de la Suisse est constituée de prairies, une ressource importante pour l'élevage des ruminants. Une production adaptée au site boucle les cycles naturels, réduit la dépendance vis-à-vis des importations d'aliments pour animaux et contribue à la sécurité d'approvisionnement au niveau de la production. On attribue à une production basée sur les prairies des effets positifs sur la santé et le bien-être des animaux ainsi que sur l'utilisation durable des terres.

## Objectif

> *Une agriculture adaptée au site exploite de manière optimale les potentiels agronomiques, économiques et écologiques spécifiques au site, sans dépasser la capacité des écosystèmes.*

## Indicateur

### Part de la production animale issue de systèmes d'alimentation basés sur les prairies, étendue à l'ensemble de la chaîne de valeur, y compris la consommation

Unité : pourcentage des exploitations élevant des animaux consommant du fourrage grossier ou des UGBFG, par zone de plaine, de collines et de montagne

**Calcul** Exploitations ou UGBFG répondant aux exigences de PLVH ÷ toutes les exploitations ou UGBFG possédant des animaux consommant du fourrage grossier × 100

Production laitière et carnée basée sur les prairies (PLVH) : au moins 90 % de fourrage de base dans la ration annuelle et au moins 75 % (zone de plaine) ou 85 % (zone de montagne) de fourrage de prairie et de pâturage, avec un maximum de 10 % d'aliments concentrés. L'extension à la chaîne de valeur reste à préciser.

## Données

### Source

AGIS : statut de participation et de conformité à la PLVH ainsi que les UGBFG par exploitation.

### Fréquence

Annuelle ; les données sont générées lors de l'exécution des paiements directs.

### Charge de travail

aucune charge supplémentaire pour l'exploitation ; données disponibles sans nouvelle collecte.

## Interprétation et limites

### Élevé = positif

- Une part élevée signifie que l'élevage repose principalement sur les prairies et moins sur des aliments concentrés achetés à l'extérieur.
- Dans les zones de grandes cultures, l'approche PLVH est considérée comme une mauvaise orientation, car le remplacement du maïs par des prairies artificielles nécessiterait davantage de surface ; pour les producteurs non laitiers, cet indicateur pourrait être défavorable.
- Cet indicateur n'est pas applicable aux monogastriques ; une exploitation se situant juste au-dessus du seuil requis compte autant qu'une exploitation d'estivage.

Résumé : les informations méthodologiques complètes figurent dans la fiche descriptive disponible dans le dossier du projet.


Christof Dietler (IGAS), David Rüetschi (SALS), Adrian Rutzer (IfA)